



PROGRAMME DE LA FORMATION TRICOPIGMENTATION® PERFECTIONNEMENT - NIVEAU II DÉROULEMENT ET CONTENU DE LA FORMATION

(Arrêté du 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du Code de la Santé Publique)

Ce programme fixe les conditions de l'apprentissage des techniques de TRICOPIGMENTATION®
D'une durée globale de 21 heures sur 3 journées consécutives, elle comporte :

- Un module Théorique (8 unités)
- Un module Pratique (3 unités)

MODULES DE FORMATION THÉORIQUE / 8 UNITÉS

UNITÉ 1 : PRESENTATION DE LA FORMATION TRICOPIGMENTATION® PERFECTIONNEMENT NIVEAU II

- Présentation des modules qui composent la formation

UNITÉ 2 : CONDITIONS D'EXECUTION D'UNE PRESTATION DE TRICOPIGMENTATION®

- Rappel des précautions et des contre-indications
- Rappel du protocole de séance dans le respect des règles d'hygiène

UNITÉ 3 : MATERIEL PROFESSIONNEL

- Apprentissage du dermographe VYTAL SCALP® et de sa pièce à main
- Découverte des modules et de leur utilisation

UNITÉ 4 : COLORIMETRIE ET CORRECTIONS

- Caractéristiques et utilisation des pigments de Tricopigmentation®
- Correction d'une Tricopigmentation® mal exécutée

UNITÉ 5 : TRICORIGEN®

- Rappel du protocole de soin et de sa mise en œuvre
- Fidélisation de la clientèle au travers du protocole de soin

UNITÉ 6 : GREFFE DE CHEVEUX

- Les principales techniques de greffes : Rappel
- Les étapes types d'une greffe (Problématique, Solution, Intervention, Suites)
- Visualisation d'une greffe réalisée par un spécialiste (Vidéo)
- Les possibilités d'intervention en fonction de la chirurgie subie – Étude de cas



UNITÉ 7 : LA TECHNIQUE CHEVEUX LONGS DITE DU « LONG HAIR® »

- L'angle de l'aiguille
- Réglage de l'aiguille
- Distance de sécurité
- Construction du « LONG HAIR® »
- Disposition du « LONG HAIR® »

UNITÉ 8 : MARKETING

- Les clefs pour communiquer efficacement auprès de la clientèle en fonction des canaux (Les supports papier, les réseaux sociaux, le site web)
- Les supports de communication (Flyer, Site web, cartes de visite)

MODULES DE FORMATION PRATIQUE / 3 UNITÉS

UNITÉ 9 : PRATIQUE SUR PEAU SYNTHETIQUE : LES TECHNIQUES « BOUNCE HAIR® » ; « SHORT HAIR® » & « LONG HAIR® »

- Démonstration
- Réalisation

UNITÉ 10 : SOINS PREALABLES A LA TRICOPIGMENTATION®

- Préparation de la peau

UNITÉ 11 : PRATIQUE SUR MODELE : LA TRICOPIGMENTATION®

- Démonstration
- Simulation
- Réalisation*

** En fonction des disponibilités des modèles, la répartition de ceux-ci pourra être modifiée selon le schéma suivant : 2 stagiaires pour un modèle. De plus, en cas d'absence totale de modèle, la pratique sera remplacée par de l'entraînement sur peau latex.*



PROGRAMME DE LA FORMATION TRICOPIGMENTATION® PERFECTIONNEMENT - NIVEAU II DÉROULEMENT ET CONTENU DE LA FORMATION

(Arrêté du 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du Code de la Santé Publique)

MODULES DE FORMATION PRATIQUE & THÉORIQUE / 11 UNITÉS

JOUR 1 - 7H THÉORIE ET PRATIQUE

- 10h00 – 10h30** Présentation des stagiaires, des académies, de l'équipe pédagogique et du formateur
Présentation de la formation TRICOPIGMENTATION® / PERFECTIONNEMENT – NIVEAU II (UNITÉ 1)
Vidéo de présentation du groupe MAUD™
- 10h30 – 11h30** Matériel professionnel : Présentation des modules (3-Soft ; 3-Intense) et du dermographe VYTAL SCALP® (UNITÉ 3)
- 11h30 – 13h30** Pratique sur peau synthétique / Essai des différents modules
Perfectionnement aux modules 3-Soft ; 3-Intense ; 1-Precision ; 1-Definition (UNITÉ 9)
- 13h30 – 14h30** **Pause Déjeuner**
- 14h30 – 15h30** Colorimétrie : Caractéristiques et utilisation des pigments de Tricopigmentation® (UNITÉ 4)
- 15h30 – 16h30** Colorimétrie : Correction d'une Tricopigmentation® mal exécutée (UNITÉ 4)
- 16h30 – 18h00** Pratique sur peau synthétique : Technique « LONG HAIR® » (Utilisation modules 3-Soft ; 3-Intense) (UNITÉ 9)

JOUR 2 - 7H THÉORIE ET PRATIQUE

- 10h00 – 11h30** Greffe de cheveux : Découverte de la technique réalisée par un spécialiste (Vidéo) (UNITÉ 6)
- 11h30 – 13h00** Les possibilités d'intervention en fonction de la chirurgie subie – Étude de cas (UNITÉ 6)
- 13h00 – 14h00** **Pause Déjeuner**
- 14h00 – 15h00** Mise en situation – Application de la technique adéquate de Tricopigmentation® en fonction de la chirurgie subie (UNITÉ 6)
- 15h00 – 17h00** TRICORIGEN® : Fidélisation de la clientèle grâce au protocole de soin spécifique (UNITÉ 5)
- 17h00 – 18h00** Pratique sur peau synthétique : Techniques « BOUNCE HAIR® » ; « SHORT HAIR® » ; « LONG HAIR® » (UNITÉ 9)



JOUR 3 - 7H

THÉORIE ET PRATIQUE

10h00 – 11h30

Marketing : Communiquer efficacement auprès de la clientèle en fonction des canaux (UNITÉ 8)

11h30 – 13h30

Accueil et gestion des modèles / Soins Préalables à la pigmentation

Pratique sur modèle* par le stagiaire – Tricopigmentation® à la suite de cicatrices sur des zones localisées (UNITÉ 11)

13h30 – 14h30

Pause déjeuner

14h30 – 17h30

Accueil et gestion des modèles / Soins Préalables à la pigmentation

Pratique sur modèle* par le stagiaire – Tricopigmentation® (UNITÉ 11)

17h30 – 18h00

Compte-rendu : Evaluation et validation des acquis de la formation

Compte-rendu : Evaluation du stagiaire et bilan de compétences

Remise des feuilles de présence individuelles

Délivrance du certificat de fin de formation

Recueil des fiches de satisfactions individuelles

** En fonction des disponibilités des modèles, la répartition de ceux-ci pourra être modifiée selon le schéma suivant : 2 stagiaires pour un modèle. De plus, en cas d'absence totale de modèle, la pratique sera remplacée par de l'entraînement sur peau latex.*



PROGRAMME DE LA FORMATION TRICOPIGMENTATION® PERFECTIONNEMENT - NIVEAU II

DÉROULEMENT ET CONTENU DE LA FORMATION

(Arrêté du 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du Code de la Santé Publique)

L'ACTION DE FORMATION A POUR OBJECTIFS :

- Savoir adapter la technique de Tricopigmentation® en fonction de la chirurgie subie ;
- Corriger une Tricopigmentation® mal exécutée ;
- Fidéliser la clientèle au travers du protocole TRICORIGEN® ;
- Communiquer efficacement auprès de la clientèle sur les différents canaux ;
- Appliquer les techniques enseignées dans la pratique professionnelle quotidienne

PREREQUIS ET PUBLIC VISE - NIVEAU DES CONNAISSANCES PREALABLEMENT NECESSAIRES :

La formation TRICOPIGMENTATION / PIGMENTATION – NIVEAU II est accessible à toute personne pouvant justifier de l'obtention de la formation « Hygiène & Salubrité » obligatoire en France depuis le Décret n°2008-149 du 19 février 2008.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES - MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- Support écrit remis à chaque stagiaire
- Animation PowerPoint projetée sur écran LED
- Démonstration en direct des techniques enseignées
- Poste de travail complet avec appareils et consommables à disposition
- Évaluation des connaissances acquises par contrôle de la technique sur modèles ou en workshop

LES DIPLOMES, TITRES ET REFERENCES DE LA PERSONNE CHARGEE DE LA FORMATION SONT INDIQUES CI-DESSOUS :

Nawel HADINI / Christophe PRUD'HOMME - Praticiens et Formateurs

MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION :

Grille d'évaluation (contrôle type cas d'étude et questionnaire) et travaux pratiques.

SANCTION DE LA FORMATION :

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION :

États d'émargement signés par le stagiaire et le formateur et par demi-journée de formation.